



RECU EN PREFECTURE  
Le 19 décembre 2019  
VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250295-20191212-0005929-02

## EXTRAIT DU REGISTRE

### des Délibérations du Conseil Municipal

#### Séance du 12 décembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 décembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 4), Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 18), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 4), Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (à compter de la question n° 4), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 39), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 4), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 55), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 49), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Carine MICHEL.

**Absents :**

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOU, M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Philippe GONON, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

**Procurations de vote :**

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à Mme Anne VIGNOT, M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Yves-Michel DAHOU à Mme Carine MICHEL, Mme Myriam EL YASSA à M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Abdel GHEZALI à Mme Marie ZEHAF, Mme Rosa REBRAB à Mme Sylvie WANLIN, Mme Karima ROCHDI à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

**OBJET :** 35 - Habitat Jeunes "Les Oiseaux" - Réaffectation d'une subvention d'investissement 2017 pour le projet de rénovation de la salle de cinéma / conférences

Délibération n° 2019/005929

**Habitat Jeunes « Les Oiseaux »  
Réaffectation d'une subvention d'investissement 2017  
pour le projet de rénovation de la salle de cinéma/conférences**

**Rapporteur : M. POUJET, Conseiller Municipal Délégué**

	Date	Avis
Commission n° 7	12/11/2019	Favorable unanime

### **1 - Présentation de l'association**

L'association Habitat Jeunes « Les Oiseaux » est une structure d'accueil, de logement et d'accompagnement socio-éducatif qui accueille en priorité des jeunes âgés de 16 à 30 ans.

Elle fonde son projet associatif sur les valeurs républicaines, de progrès social, d'éducation populaire et de liberté de conscience.

Elle facilite quotidiennement l'accès au logement, à la restauration et à la mobilité des publics qu'elle accueille et les accompagne dans leur volonté d'insertion sociale et professionnelle.

Structure de proximité, elle développe ses actions sur le quartier Cras/Chaprais et les ouvre à l'ensemble du territoire bisontin.

### **2 - Projet de construction d'une salle de cinéma/conférences**

Par délibération du 14 septembre 2017, la Ville de Besançon a attribué une subvention d'investissement d'un montant de 30 000 € à l'association Habitat jeunes « Les Oiseaux » pour son projet de construction d'une salle de cinéma/conférences dont le budget prévisionnel s'élevait à 204 000 €.

Ce projet s'inscrivait dans un projet plus global d'extension visant à construire un bâtiment de 20 logements rue des Cras. Le budget prévisionnel du projet global s'élevait à 1 393 808 €, auxquels s'ajoutaient 80 000 € destinés à financer l'acquisition de mobiliers et équipements.

### **3 - Modification du projet initial**

Par courrier en date du 11 octobre 2019, l'association Habitat Jeunes « Les Oiseaux » a informé la Ville de Besançon de la modification de son projet initial.

En effet, les offres reçues dans le cadre de la consultation des entreprises étant nettement supérieures aux estimations initiales, l'association renonce au projet de construction d'une salle de cinéma / conférences.

Elle ne conserve donc que le volet « Habitation » de son projet avec la construction d'un bâtiment Rue des Oiseaux comprenant 20 logements, 1 salle commune et des sanitaires, pour un budget prévisionnel actualisé de 1 358 301 € (la subvention de 30 000 € de la Ville a été supprimée du plan de financement et l'association a augmenté son emprunt de plus de 60 000 €).

Cependant, pour développer son projet culturel et conserver la possibilité d'accueillir des groupes en réunion, l'association souhaite mener en parallèle un nouveau projet consistant à rénover la salle de cinéma / conférences dont elle dispose actuellement et sollicite la Ville pour que la subvention initiale soit réaffectée sur ce nouveau projet de rénovation.

Le budget prévisionnel de ce nouveau projet de rénovation et d'équipement s'élève à 128 024 € ; le plan de financement transmis par l'association est le suivant :

Subvention Ville	30 000 €
Subvention Crédit Agricole	6 000 €
Fonds propres	92 024 €

#### 4 - Réaffectation de la subvention initiale

Au regard du projet d'animation de l'association Habitat Jeunes « Les Oiseaux », de la subvention d'investissement accordée et versée par la Ville en 2017, des motifs qui conduisent l'association à modifier son projet initial et des efforts fournis par celle-ci pour atteindre l'équilibre économique global tout en conservant la dynamique envisagée au début du projet, il est proposé de réaffecter la subvention initiale de 30 000 € sur le projet de rénovation de la salle de cinéma/conférences.

En cas d'accord sur cette proposition, le montant de la subvention ne sera prélevé sur aucune ligne budgétaire, celle-ci ayant été versée en 2017, conformément à la convention correspondante.

Un nouveau projet de convention figure en annexe à la présente délibération.

#### A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- de réaffecter la subvention d'investissement de 30 000 € accordée en 2017 par la Ville à l'association Habitat Jeunes « Les Oiseaux » pour son nouveau projet de rénovation d'une salle de cinéma/conférences,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,

  
Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0